

Dossier suivi par : Eva BELIN

Direction / Service : cabinet du maire
Téléphone : 06 80 22 12 56
Courriel : e.belin@ondres.fr

Objet : signalement harcèlement

Monsieur le Procureur de la République
Tribunal Judiciaire de Dax
Rue des Fusillés – BP 355
40 107 DAX

Ondres, le 24 mai 2023.

Monsieur le Procureur,

Je viens, par la présente, vous faire état des agissements dont je suis victime depuis maintenant plusieurs mois de la part du gérant de la SARL DAUGA FRERE, Patrick DAUGA, gestionnaire du camping municipal d'Ondres (Blue Ocean) dans le cadre d'une DSP.

Cette délégation de service public remontant à 1998 (durée de 25 ans, prolongée de 2 ans par mon prédécesseur), j'ai souhaité dès mon arrivée au poste de Maire en 2020, et conformément à mes engagements de campagne, revoir les conditions (notamment financières) de ce contrat conformément aux clauses contenues.

En effet, et pour information, la redevance annuelle d'environ 40 000€ pour un chiffre d'affaire de plus de 3,5 million d'€ nous a paru très sous-évaluée ; pour nous, la commune se trouve indubitablement lésée par ce contrat jamais réévalué.

Toute l'année 2020, je me suis heurtée à un refus catégorique de Patrick DAUGA.

En 2021, avec mon équipe, nous avons donc engagé une action contentieuse afin de résilier la DSP pour motif d'intérêt général.

Cette délibération a fait l'objet d'un vote en Conseil Municipal en octobre 2022.

Patrick DAUGA a introduit un recours devant le TA de Pau en décembre 2022 ; une première audience en référé suspension a donné lieu à la suspension de la délibération d'octobre 2022, permettant ainsi à Patrick DAUGA de poursuivre l'exploitation du camping jusqu'au jugement sur le fond.

Dans le même temps, une campagne de communication ignoble a été imaginée et mise en œuvre par Patrick DAUGA depuis le 29 septembre 2022.

Au moment où j'écris ce courrier, ce sont 18 SMS et autant de mails (voir P.J) qui ont été adressés en masse à la population.

Je suis incapable de chiffrer le nombre de personnes concernées par ces envois, mais des habitants de Bayonne, Mont de Marsan, Vieux Boucau ou encore Tyrosse (par exemple) m'ont indiqué les recevoir.

Si Patrick DAUGA indique avoir acheté des listings, je sais que beaucoup de coordonnées ont été obtenues de manière irrégulière, notamment par des indiscretions au sein d'associations ondraises. Je suis confortée dans cette certitude par l'impossibilité de stopper les messages malgré l'envoi de « STOP » au 38047 ; si cette fonctionnalité ne marche pas, c'est bien qu'il ne s'agit pas d'un numéro obtenu depuis un fichier acheté de manière régulière.

Hier, un magistrat de la Chambre Régionale des Comptes (qui réalise en ce moment un contrôle du camping) m'a indiqué que les 95 magistrats de la CRC sont aussi destinataires de ces messages.

Comment est-ce possible ? Comment DAUGA peut-il s'être procuré ces coordonnées ?

Je voudrais, à présent, évoquer ma situation plus personnelle.

A chaque fois, je reçois le SMS et 2 mails (sur 2 adresses mails distinctes dont j'ignore qui a pu les communiquer à DAUGA).

Je prends connaissance des horreurs dont je suis accusée ; à titre d'exemple, la dernière en date affirme que j'aurais étalé des remblais amiantés sur le chantier de construction d'une école à Ondres, faisant fi de toutes les règles sanitaires et surtout de la santé des enfants qui fréquenteront bientôt ce site...

Les liens contenus dans les messages renvoient vers un site internet <https://www.chroniqueducamping.fr/> où sont stockés tous les articles depuis le début de l'année. Les précédents articles étaient sur un premier site (« Les amis du Blue Ocean ») désormais fermé, donc inaccessible. A chaque fois, des commentaires haineux sont aussi postés.

La répétition de ces attaques mensongères et personnelles, la méthode ignoble utilisée et l'installation de ces agissements dans le temps ont aujourd'hui eu raison de ma détermination ; j'ai peur.

J'ai peur parce que Patrick DAUGA n'est pas un enfant de cœur. Un gendarme m'a dit il y a quelques mois : « on sait bien que c'est lui qui a mis le feu au camping en 2020, mais on n'arrive pas à le prouver. Faites attention à vous. »

J'ai peur pour mes 2 enfants de 11 et 14 ans, que je n'ose plus laisser seuls. J'ai donc installé un œilleton à ma porte d'entrée, un projecteur à détection de présence... Que dois-je faire de plus ?

J'ai peur aussi la nuit, quand je sors tard de la Mairie, quand je monte dans ma voiture, quand je suis chez moi avec mes enfants.

J'ai aussi peur parce que personne ne prend au sérieux ce qui se passe à Ondres. Personne ne mesure qui est Patrick DAUGA.

De quoi est-il capable ? Quelles pourraient être les conséquences de ces appels à la haine à mon encontre sur des personnes instables ?

Aujourd'hui, je suis nerveusement épuisée par cette peur et ce harcèlement.

Je suis physiquement fragilisée par l'absence de sommeil et la perte d'appétit.

Je suis contrainte d'annuler des réunions, des rendez-vous, des inaugurations parce que je suis prise de crise de larmes et d'angoisse.

Je suis de nature solide et forte, Monsieur le Procureur, et c'est pour cela que j'ai souhaité devenir Maire. Mais je n'ai jamais envisagé d'avoir à vivre un tel cauchemar.

Je me bats seule depuis des mois et je crois que personne ne mesure ce qui couve ici.

Pour terminer, je souhaite aussi vous informer du contact que j'ai pris mardi avec l'Association des Maires des Landes pour avoir leur lecture de ma situation.

J'ai conscience de lancer des appels au secours qui ne recevront peut-être pas tous de réponse, mais il en a va aujourd'hui de ma santé.

Je tiens enfin à vous remercier sincèrement pour votre bienveillance à mon égard lors de notre échange.

Me tenant à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, mes respectueuses salutations.

Eva BELIN
Maire